



Juin 2026



A ne pas manquer !

**Cour de cassation : Lettre
de la première chambre
civile - Numéro spécial
« Autorité parentale »**



**Revue de presse : focus
de l'hebdomadaire Le
Point sur l'activité de la
section mineurs du
parquet national
antiterroriste (PNAT)**



**Webconférence sur les
conflits parentaux
problématiques**



Soutenue par la DPJJ et
coordonnée par Astrid
Hirschelmann, cette recherche
en psychologie analyse l'impact
des conflits parentaux sur les

La Lettre de la première chambre civile, numéro spécial « Autorité parentale » est en ligne.

(L'audition de l'enfant / Les conditions d'exercice de l'autorité parentale / La détermination des modalités d'exercice de l'autorité parentale / Focus sur la contribution à l'entretien et l'éducation des enfants / Les mesures relatives à l'autorité parentale, instruments de la protection du mineur : la délégation, le retrait de l'autorité parentale et le délaissement)

[→ En savoir plus](#)

Un récent article du magazine Le Point consacré au bilan et à l'actualité de la section des mineurs du PNAT a été publié, mettant en lumière la forte hausse des dossiers d'adolescents radicalisés via les réseaux sociaux et le suivi au long cours des mineurs de retour de zone (MRZ).

[→ En savoir plus](#)

jeunes suivis à l'ASE et à la PJJ, tout en proposant une grille d'évaluation pratique pour aider les professionnels à adapter leurs interventions éducatives. Cette recherche fait l'objet d'une webconférence, désormais accessible en replay pour les adhérents d'IdealCo.

[→ En savoir plus](#)



Actualités de la DPJJ

Deuxième comité de pilotage du réseau national des référents narcotrafic et criminalité organisée



Le 31 mars 2026, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse a réuni pour la deuxième fois le réseau national des référents narcotrafic et criminalité organisée autour du thème : « Narcotrafic, proxénétisme,

Les dernières avancées sur la réforme des unités judiciaires à priorité éducative (UJPE)



Quelques mois après les annonces du garde des Sceaux, la création des UJPE avance et se précise au rythme des publications officielles :

[La circulaire de politique pénale et éducative relative](#)

Accueil d'une délégation néo-zélandaise par la section des affaires européennes et internationales



Le 7 avril 2026, la DPJJ a reçu le chef de groupe d'enquête néo-zélandais David Nelson pour lui présenter le système français de justice pénale des mineurs, la prise en charge éducative et la

traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, porosités et convergences ? ».

Cette rencontre s'est tenue en présence des partenaires interministériels (MILDECA, SG CIPDR) ainsi que de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR) et du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) et de l'OCRETH (office central de répression de la traite des êtres humains), venue présenter les dynamiques actuelles d'exploitation des mineurs.

[→ En savoir plus](#)

[à la justice des mineurs](#) du 11 février 2026 précise la réforme du placement en cours et détaille ses modalités opérationnelles. Le cadre d'une visite d'étude visant à renforcer la coopération et l'échange de bonnes pratiques avec la région Océanie-Pacifique.

Le décret n°2026-180 portant création des unités judiciaires à priorité éducative et des établissements de placement éducatif et de milieu ouvert et suppression des unités éducatives d'hébergement collectif a été publié le 12 mars 2026 (disponible [ici](#)).

Le cahier des charges des UJPE a été publié par arrêté le 14 avril 2026 (disponible [ici](#)).

Retrouvez toutes les informations sur la réforme des UJPE à cet endroit : [Intranet Justice / DPJJ / Réforme UJPE](#)

[→ En savoir plus](#)



Dernières publications

Publication de la brochure de présentation de la réforme des établissements de placement

Zoom sur la veille « Justice des mineurs » de la Chancellerie

Deux nouvelles recherches sur la santé mentale des jeunes PJJ



La protection judiciaire de la jeunesse a diffusé une brochure de présentation de la réforme du placement au pénal annoncée par le garde des Sceaux en novembre dernier, et qui dresse un point d'étape clé sur la transformation des CEF et des UEHC en UJPE.

Ce document offre une vision globale des transformations engagées avec un détail sur le calendrier, les objectifs, la cartographie et les futures dominantes pédagogiques des établissements.

[→ En savoir plus](#)



Tous les mois, la veille Justice des mineurs présente l'actualité et les publications concernant la protection de la jeunesse et la justice des mineurs, accessible sur simple inscription par courriel à bibliotheque-chancellerie@justice.gouv.fr.

[→ En savoir plus](#)



Les jeunes suivis par la PJJ sont particulièrement fragiles sur le plan de la santé mentale. Dans ce contexte, la DPJJ a souhaité soutenir de nouvelles recherches sur la santé mentale des jeunes. Ainsi une première étude relative à la gestion des risques suicidaires en foyer de la PJJ a été publiée. Par ailleurs une nouvelle recherche a été publiée afin de croiser les données quantitatives et qualitatives mettant en lumière, la santé mentale des mineurs placés au pénal (hors CEF).

Lien de l'étude relative à la prise en charge des risques suicidaires des jeunes en PJJ placés :

[→ En savoir plus](#)

Lien de la webconférence relatives aux caractéristiques psychosociales des jeunes placés au pénal :

[→ En savoir plus](#)




Ressources utiles et pratiques inspirantes

**Justice des mineurs :
Visualisez tout notre
réseau en un clic !**



Dans le cadre du renforcement de son rôle auprès des juridictions des mineurs, et pour faciliter le travail d'identification des périmètres de compétences de chacun (Justice/PJJ), la direction de la protection Judiciaire de la jeunesse a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne d'un nouvel outil de référence : une cartographie croisée de l'organisation territoriale des directions interrégionales de la PJJ, des cours d'appel et des tribunaux pour enfants.

 Comment accéder à la carte ?

**L'équipe juridictionnelle
et le traitement des
contentieux des mineurs**



La direction des services judiciaires a élaboré, à la suite de déplacements en juridiction et de groupes de travail, une documentation clé en main tendant à faciliter le partage de l'information en assistance éducative comme au pénal et à soutenir le magistrat coordonnateur dans ses missions. Trois fiches pratiques sont ainsi mises à disposition ainsi que des repères textuels et d'organisation.

Vous pouvez retrouver ces outils via le lien suivant :

[→ En savoir plus](#)

**Publication d'une nouvelle
recommandation de bonne
pratique professionnelle
sur l'exercice des visites en
présence d'un tiers en
assistance éducative**



La Haute Autorité de santé (HAS) a publié une recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) visant à sécuriser et harmoniser le cadre d'intervention des professionnels lors des visites en présence d'un tiers (VPT) en assistance éducative, afin d'offrir des repères méthodologiques aux acteurs de terrain et d'optimiser l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

[→ En savoir plus](#)

→ En savoir plus



Du côté des juridictions pour mineurs

CA de Metz : Retour sur le colloque « recueillir la parole de l'enfant »

TJ de Libourne : Signature d'un protocole sur la prise en charge des enfants lors d'un féminicide.

TJ de Lille : Une action partenariale sur l'implication des mineurs dans le trafic de stupéfiants



Le 24 mars 2026, un protocole dédié à l'accompagnement des enfants mineurs en cas de



Le 19 mars 2026, l'École des Parents et des Éducateurs de Lorraine la Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes (MDEJ) et la Cour d'appel de Metz ont réuni professionnels du droit, associations et partenaires sociaux autour d'un enjeu majeur : mieux reconnaître et protéger la parole de l'enfant au sein des institutions.

La Fédération nationale des EPE est partenaire du ministère de la Justice.

[→ En savoir plus](#)

féminicide ou de tentative de féminicide a été signé au tribunal judiciaire de Libourne. Porté par le parquet, les représentants de l'État, de l'ARS, de l'Éducation nationale, des hôpitaux et association d'aide aux victimes, ce projet incarne une mobilisation collective dans un territoire particulièrement touché par les violences intrafamiliales.

[→ En savoir plus](#)

Le 7 mai 2026, le procureur de la République de Lille, Samuel FINIELZ, est intervenu dans le cadre d'une action partenariale menée par les Maisons de Justice et du Droit (MJD) de Roubaix et Tourcoing, associant la PJJ, la police nationale et le département du Nord. Il a rappelé l'ampleur des trafics, la vulnérabilité des jeunes exploités par les réseaux et la nécessité d'outils pour repérer ces situations et accompagner les mineurs victimes.

[→ En savoir plus](#)

Direction de publication

Thomas LESUEUR

Contact

dpjj-sdmpje@justice.gouv.fr